



STRATÉGIE Plan de Mobilité Simplifié

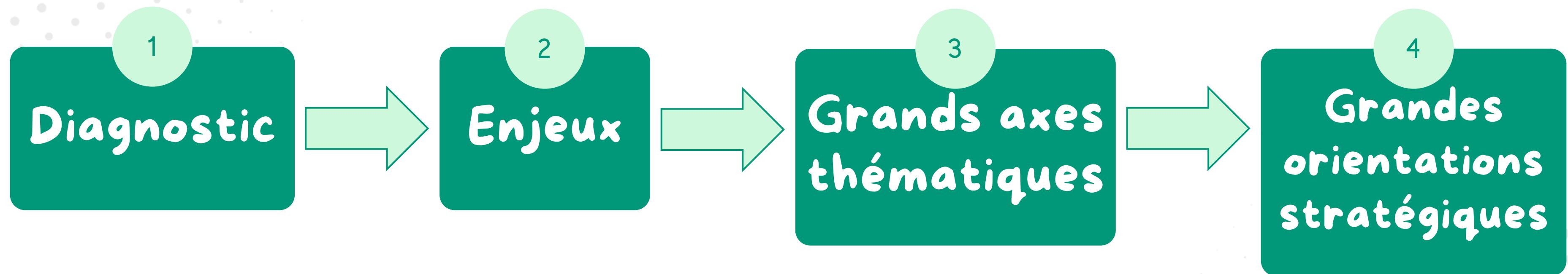
Communauté de communes de Chavanon, Combrailles et Volcans

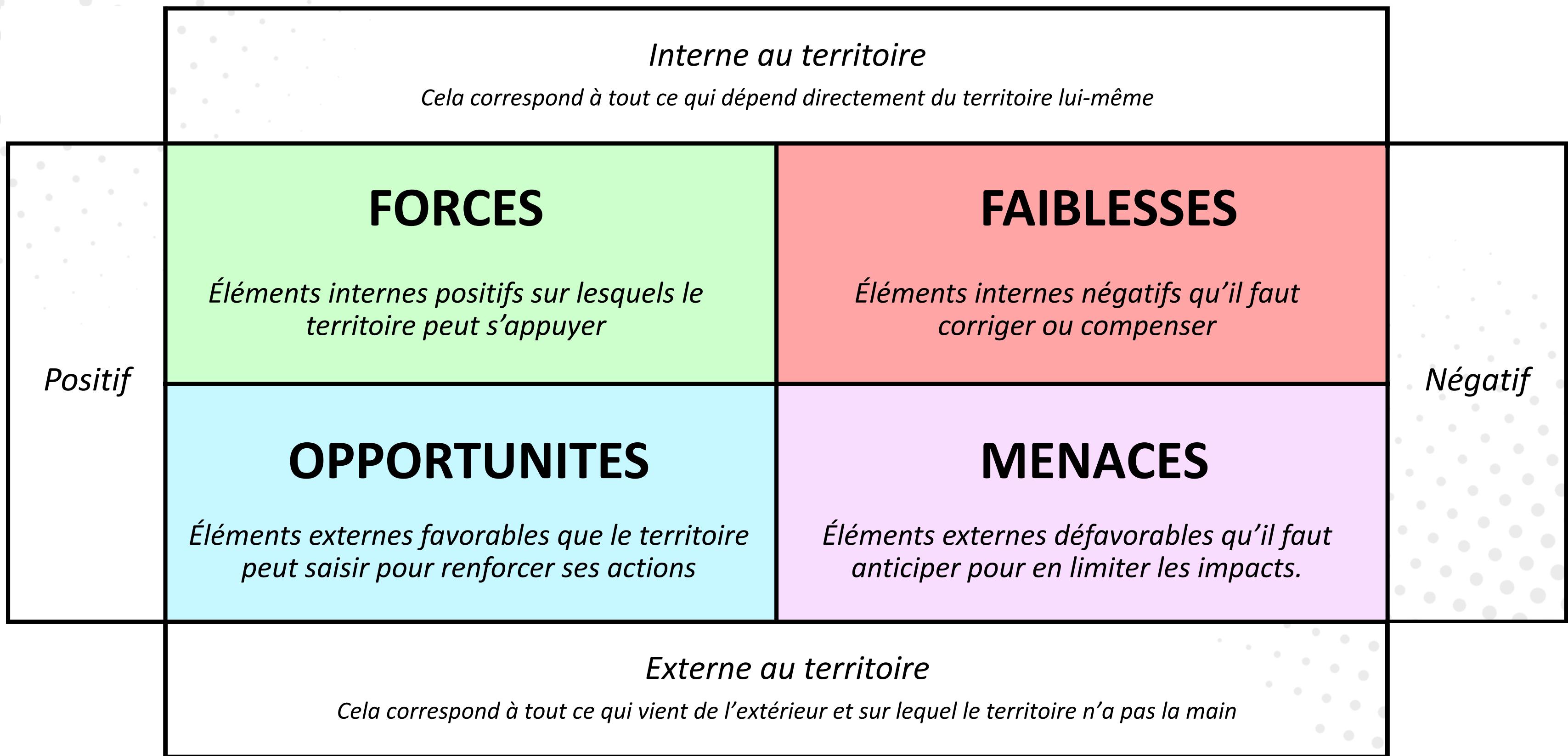
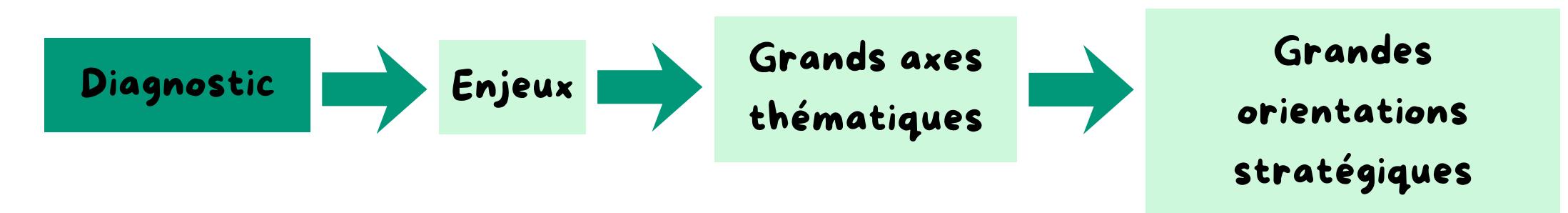


CHAVANON
COMBRAILLES
& VOLCANS
COMMUNAUTÉ

Avril 2025 - Novembre 2025

Les différentes étapes de construction de la stratégie:







Atouts :

- Quatre bourgs-centres structurants (Bourg-Lastic, Giat, Pontgibaud, Pontaumur) polarisant le territoire.
- Maillage territorial dense en commerces et services accessibles en moins de 15 minutes depuis chaque commune.
- Proximité avec la métropole clermontoise (à l'est) et les pôles secondaires d'Ussel et Riom.
- Territoire désenclavé par la route, avec 8 aires de covoiturage implantées à des points stratégiques.
- Quatre lignes de bus structurantes assurant la liaison avec la métropole clermontoise.
- Réseau de transport scolaire bien organisé et apprécié.
- Partenariat actif avec la Plateforme Mobilité 63 (accompagnement des publics fragiles).
- Présence du réseau de covoiturage solidaire « Tous Mobiles », dispositif efficace et reconnu.
- Expérimentation de dispositifs innovants : location solidaire « En roues libres » et autopartage électrique.
- Implication des habitants et communes (fort taux de participation aux enquêtes).
- Acteurs locaux et partenaires déjà mobilisés.
- Coopération interterritoriale déjà engagée avec les AOM voisines et les partenaires.

Faiblesses :

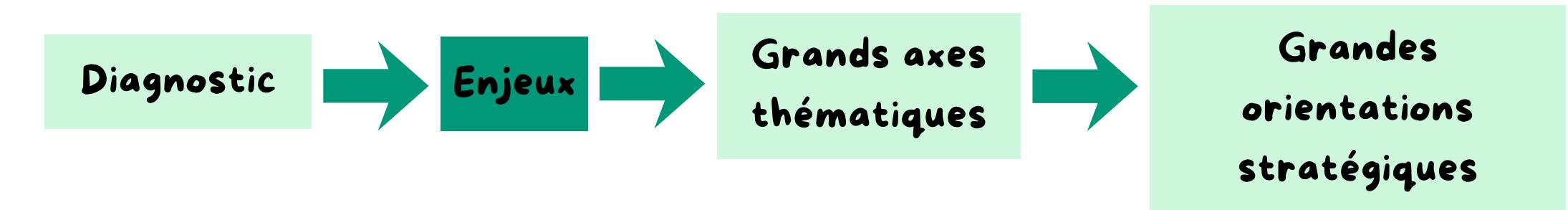
- Un territoire rural de moyenne montagne, marqué par une faible densité et une dispersion de l'habitat, complexifiant l'organisation des mobilités.
- Un vieillissement marqué de la population, particulièrement à l'ouest du territoire.
- Une proportion importante de personnes de plus de 75 ans vivant seules dans certaines communes.
- Une vulnérabilité sociale et économique accrue pour certains publics
- Une forte dépendance aux grands pôles extérieurs (emploi, études, soins spécialisés).
- Absence de pôles d'emploi structurants et tissu économique éclaté, pour structurer les mobilités domicile-travail.
- L'éloignement de Clermont-Ferrand pour une grande partie du territoire (1 commune sur 3 à plus d'une heure de voiture).
- Une dépendance quasi exclusive à la voiture individuelle thermique, avec un autosolisme dominant.
- Peu de bornes de recharge et un parc de véhicules électriques très limité.
- Des lignes de bus parfois peu adaptées aux besoins et aux habitudes des habitants.
- Le cœur du territoire exclu des dessertes de transports en commun / Absence de navettes (TAD) entre les communes
- Pas d'offre de mobilité active structurée (vélo, marche, modes doux).
- Des habitants qui connaissent mal et s'approprient peu les services de mobilité existants.
- Un tissu économique peu dense en moyennes et grandes entreprises, limitant la capacité à mobiliser le versement mobilité.
- Moyens humains limités pour animer la politique mobilité.

Opportunités :

- Prise de compétence mobilité par la communauté de communes depuis 2021.
- Coopération interterritoriale déjà engagée avec les AOM voisines et les partenaires institutionnels.
- Mise en œuvre du SERM Clermont-Auvergne, favorisant les connexions interterritoriales.
- Réouverture annoncée de la ligne ferroviaire Volvic – Le Mont-Dore – Ussel – Tulle.
- Potentiel de réimplantation de la gare de Pontgibaud comme pôle d'échanges multimodal.
- Développement du télétravail et des services de proximité, réduisant les déplacements contraints.
- Tourisme lié à la Chaîne des Puys/Faille de Limagne, générant de nouveaux besoins en mobilité
- Expérimentation et essor des dispositifs de mobilités solidaires (Plateforme Mobilité 63, autopartage, location solidaire).
- Dynamique citoyenne et initiatives locales favorisant l'entraide et le partage.
- Population ouverte aux nouveaux modes de déplacement.
- Accès possible à de nouveaux financements (Région, État, Europe)

Menaces :

- Augmentation du coût des déplacements, lié au coût de l'énergie
- Un accès incertain aux financements publics et privés
- La mise en place d'actions de mobilité qui n'intègrent pas l'ensemble des communes du territoire
- Un risque croissant d'exclusion pour certains publics fragiles face aux difficultés de mobilité
- Un affaiblissement du tissu local de commerces et services, entraînant des déplacements contraints vers des pôles plus éloignés
- Une diminution de l'engagement bénévole au sein du dispositif « Tous Mobiles », fragilisant la résilience du service
- Aggravement de la fracture numérique entravant l'accès équitable à l'information sur la mobilité
- Persistance de freins psychologiques freinant l'évolution des pratiques de mobilité



Les 10 enjeux qui émergent :

- 1) L'accès pour tous les habitants aux **centralités du territoire**, y compris dans les communes les plus éloignées
- 2) Le maintien d'une **offre de services, de commerces et d'équipements** sur le territoire
- 3) Améliorer la fréquence et la régularité des **lignes de bus structurantes**, tout en veillant à leur adéquation avec les besoins de mobilité quotidiens
- 4) L'amélioration de la connexion avec **Clermont-Ferrand** et les autres pôles secondaires de déplacement
- 5) La valorisation du potentiel **ferroviaire** et de la place du train dans les mobilités rurales
- 6) Le développement de **solutions de mobilité solidaire, durables et partagées** adaptées aux besoins locaux.
- 7) L'émergence de la **mobilité active** pour les trajets de proximité
- 8) L'accès de tous et pour tous à une **information claire et partagée** sur les services de mobilité
- 9) L'inclusion des **publics vulnérables** dans l'ensemble des solutions de mobilité
- 10) La coordination et le travail **partenarial** entre les acteurs locaux, régionaux et associatifs de la mobilité



Les 6 grands axes de la stratégie :

3 grands axes thématiques :

Transports collectifs et connexions entre les territoires

(Enjeux 3, 4 et 5)

Mobilités partagées, solidaires et durables

(Enjeu 6)

Mobilités actives et déplacements de proximité

(Enjeu 7)

3 grands axes transversaux:

Accessibilité et équité territoriale

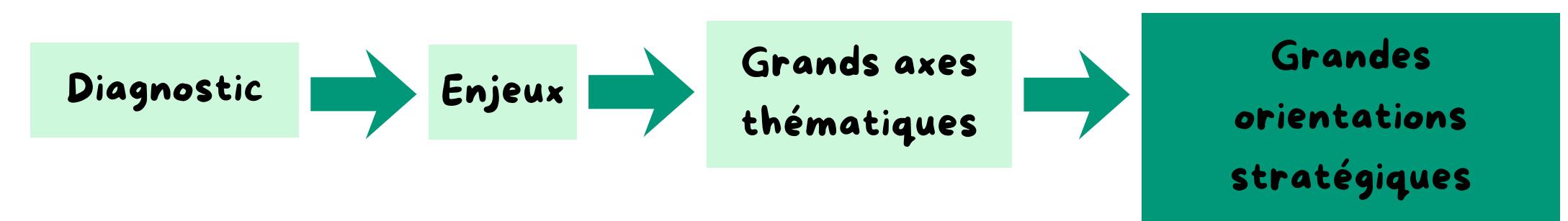
(Enjeu 1, 2 et 9)

Information, animation et accompagnement des publics

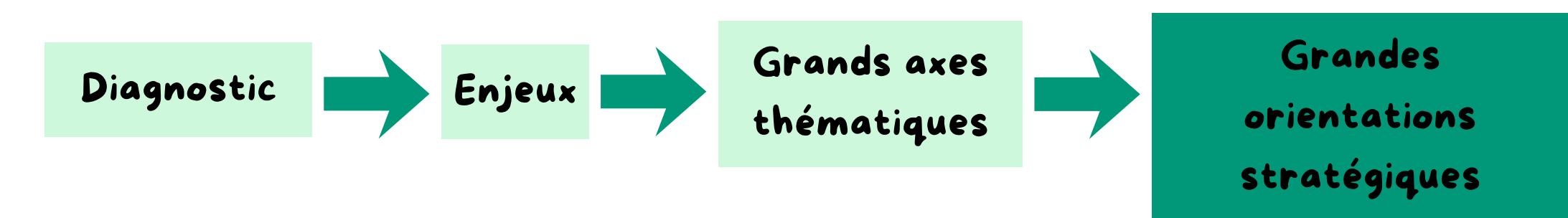
(Enjeu 8)

Gouvernance et coordination des acteurs

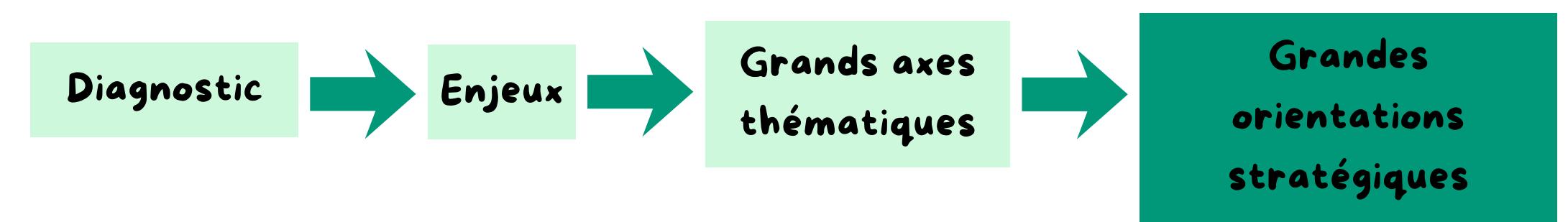
(Enjeu 10)



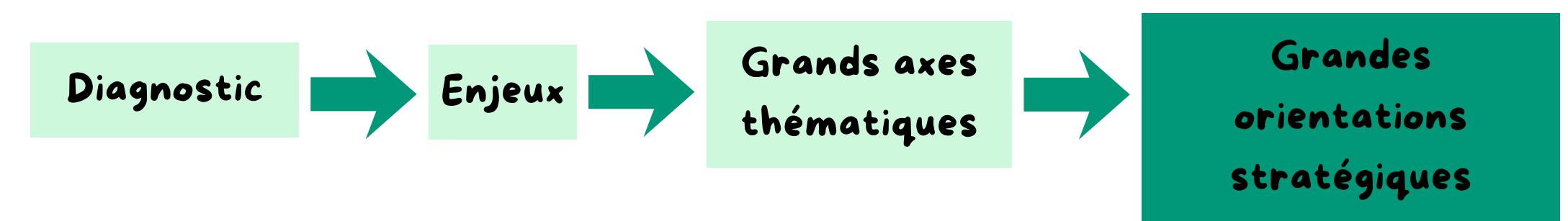
Axes de la stratégie	Objectifs	Sous-objectif opérationnel
Axe 1 – Transports collectifs et connexions entre les territoires	Objectif 1 : Améliorer l'offre de transports collectifs et les liaisons avec la métropole et les pôles secondaires.	Faciliter l'accès à la métropole clermontoise
		Renforcer les connexions en transport en commun avec les pôles secondaires de Riom et d'Ussel.
		Renforcer l'usage des lignes de bus existantes
		Soutenir et accompagner le projet de réouverture de la ligne ferroviaire <i>Clermont-Ferrand – Le Mont-Dore -Ussel</i>
		Contribuer à l'amélioration continue des services de transports scolaires.



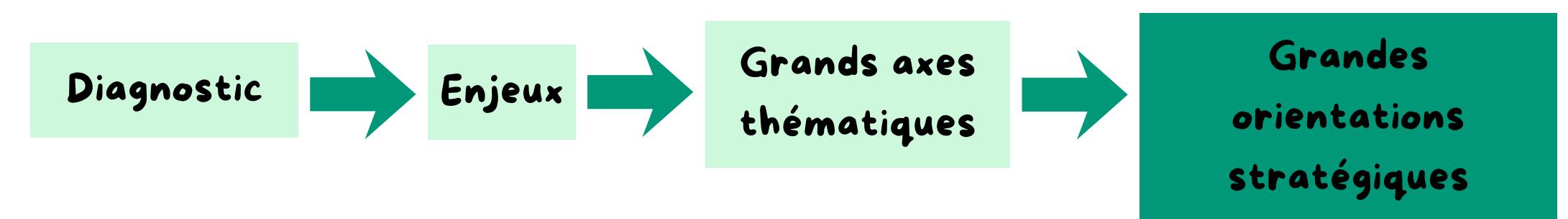
Axes de la stratégie	Objectifs	Sous-objectif opérationnel
	Objectif 1 : Favoriser les formes de mobilité partagée	Encourager la pratique du covoiturage. Développer des formes de mobilité partagée innovantes.
Axe 2 – Mobilités partagées, solidaires et durables	Objectif 2 : Promouvoir des solutions de mobilité individuelle plus durables.	Favoriser l'essor progressif de la mobilité électrique sur le territoire. Expérimenter des dispositifs de location de véhicules électriques
	Objectif 3 : Renforcer la mobilité solidaire comme levier d'inclusion pour les publics les plus vulnérables	Renforcer et pérenniser le covoiturage solidaire sur le territoire Accompagner le développement de solutions de mobilité à des tarifs accessibles.



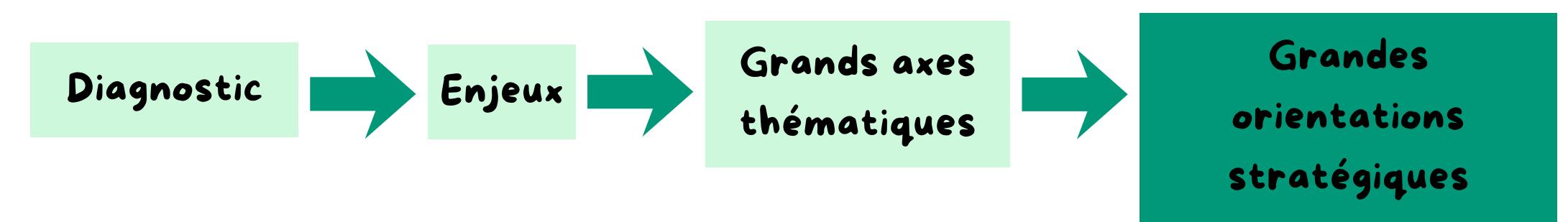
Axes de la stratégie	Objectifs	Sous-objectif opérationnel
Axe 3 – Mobilités actives et déplacements de proximité	Objectif 1 : Renforcer la place de la marche et du vélo pour certains trajets de proximité.	Renforcer et valoriser la marche et le vélo comme modes de déplacement du quotidien
	Objectif 2 : Sécuriser les modes actifs vis-à-vis de la présence prédominante de la voiture.	Identifier et promouvoir des voies cyclables avec peu de voitures pour rejoindre les bourgs des communes du territoire.
	Objectif 3 : Envisager des itinéraires touristiques dédiés aux modes actifs.	Repenser la place du piéton dans les déplacements du quotidien en centre-bourg.
		Étudier la création de liaisons touristiques adaptées aux déplacements à pied ou à vélo



Axes de la stratégie	Objectifs	Sous-objectif opérationnel
Axe 4 – Accessibilité et équité territoriale	Objectif 1 : Assurer un accès aux commerces, services et équipements du territoire pour tous les habitants.	Maintenir et renforcer le maillage territorial des services et des commerces locaux. Faciliter l'accès aux centralités pour l'ensemble des habitants du territoire.
	Objectif 2 : Assurer une cohérence territoriale dans le développement de l'offre de mobilité	Favoriser une répartition équilibrée et cohérente des services de mobilité selon les besoins du territoire



Axes de la stratégie	Objectifs	Sous-objectif opérationnel
Axe 5 – Information, animation et accompagnement des publics	Objectif 1 : Renforcer l'accessibilité et la clarté de l'information sur l'offre de mobilité	Proposer des supports de communication adaptés aux publics du territoire
		Structurer des relais d'information locaux en s'appuyant sur les partenaires du territoire
	Objectif 2 : Favoriser l'appropriation des solutions de mobilité par les habitants grâce à une animation de proximité.	Mettre en place des actions d'animation pour faire connaître et expérimenter les solutions de mobilité
	Objectif 3 : Sensibiliser à l'usage des mobilités alternatives à la voiture individuelle	Mobiliser les habitants et les acteurs locaux autour de la transition vers des mobilités durables
	Objectif 4 : Accompagner les publics et les acteurs locaux dans leurs démarches de mobilité	Favoriser l'accès de tous aux dispositifs d'accompagnement à la mobilité en renforçant leur visibilité et leur diffusion sur le territoire



Axes de la stratégie	Objectifs	Sous-objectif opérationnel
Axe 6 – Gouvernance et coordination des acteurs	Objectif 1 : Consolider la gouvernance locale et partenariale autour des enjeux de mobilité	Poursuivre et structurer la dynamique de gouvernance locale et partenariale autour des enjeux de mobilité.
	Objectif 2 : Assurer la cohérence et la complémentarité des politiques et réseaux de mobilité	Poursuivre l'implication de l'AOM dans les divers réseaux. Renforcer la coopération interterritoriale pour assurer la cohérence et la continuité des services de mobilité